

# Ranville flash

## Mot du maire



Le Président de la République a indiqué qu'il souhaitait redonner de la liberté dans l'organisation des rythmes scolaires, dès la rentrée 2017, là où des consensus locaux émergent. La communauté éducative tire un bilan local plutôt négatif depuis la mise en place des 9 demi-journées : aucun effet sur les résultats des élèves, fatigue et manque de concentration en fin de semaine. De son côté, la Mairie a fait part de ses difficultés d'organisation pour recruter des animateurs sur les Temps d'Activités Périscolaires. Après concertation, le comité de pilotage, les conseils de l'école maternelle et de l'école élémentaire ont émis un avis favorable, au retour à la semaine de 4 jours.

A la rentrée scolaire de septembre, en présence de l'inspecteur d'académie, 70 élèves se sont présentés à l'école maternelle. Une troisième classe a été ouverte et une institutrice a été nommée. De plus la commune a embauché une nouvelle Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), Mme Corinne Da Silva. A l'école élémentaire l'effectif est de 101 élèves répartis sur quatre classes.

La nouvelle version (v3) du site internet de la commune a été mise en service. Ce nouveau portail, entièrement remanié, est à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous êtes en droit d'attendre de l'équipe municipale : (élus et agents).

De nombreux travaux, ont été engagés par la commune pour la rentrée 2017, à l'école maternelle et l'école élémentaire. Les élus travaillent actuellement sur le projet de construction d'un nouveau bâtiment pour les services techniques. Les travaux de voirie sur la RD37, pour finir la traversée de Ranville vers Hérouvillette, devraient démarrer prochainement.

Les associations ont fait aussi leur rentrée, par les activités et les animations qu'elles organisent, elles participent à la construction du lien social. Un grand merci aux bénévoles qui contribuent à l'animation de ces associations.

Votre Maire,  
Jean-Luc Adélaïde



N°39 - Octobre 2017

## SITE INTERNET

**Lancé depuis quelques jours, le nouveau site [www.ranville.fr](http://www.ranville.fr) se veut avant tout utile et pratique pour les habitants de Ranville.**

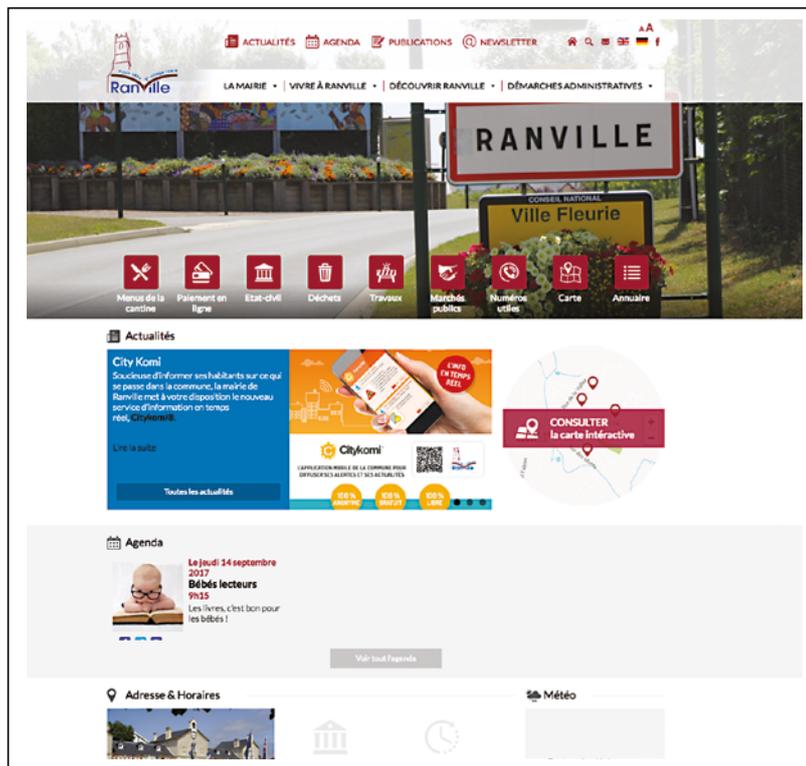
Le nouveau site internet de la commune vous invite à découvrir Ranville autrement. Plus interactif, plus pratique, plus réactif, ce portail numérique enrichi vous donne directement accès à l'ensemble des informations relatives à l'histoire et à la vie de Ranville.

Véritable outil au service des Ranvillais, ce site vient compléter le dispositif communal de communication pour être au plus près de leurs attentes.

Ainsi, en quelques clics, retrouvez toute l'actualité de Ranville, consultez les délibérations du conseil municipal, le budget de la commune ainsi que les différents règlements et aides disponibles. La simplification de vos démarches étant également une priorité, vous avez désormais accès aux documents administratifs en ligne.

Vous allez découvrir au travers des diverses rubriques, les services, les documents, les informations et les outils qui vous faciliteront la vie quotidienne et, pourquoi pas, vous feront découvrir ou redécouvrir le patrimoine et l'histoire de Ranville et son environnement.

Avec ce portail, c'est un nouveau lien qui se tisse entre Ranville, ses habitants et ses visiteurs. Vos commentaires et vos suggestions sont les bienvenus.



**Bonne visite.**

## Travaux

*De nombreux travaux, ont été engagés par la commune pour la rentrée 2017.*

*Une extension de l'école maternelle a été construite pour répondre à la croissance du nombre d'habitants de Ranville.*

*Son coût : 322700 €, a été subventionné à hauteur de 81 903 € par l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).*

*Le revêtement de sol de l'ancienne partie de l'école, a aussi été rénové, pour un coût de 11 860 €.*

*A l'école élémentaire c'est l'étanchéité et l'isolation de la toiture qui ont été refaites pour 95 456 €, subventionné à hauteur de 24 098 € (DETR).*

*L'enrobé de l'allée d'accès à la garderie périscolaire et le parking ont été refaits (9 112 €).*

### **Les prochains projets de la commune sont :**

- Un nouveau bâtiment pour les services techniques.
- Les travaux sur la RD37 pour finir la traversée de Ranville vers Hérouvillette.



## PASSEZ AU TRÈS HAUT DÉBIT AVEC LA FIBRE CALVADOS !

A Ranville, vous pouvez bénéficier de l'internet très performant grâce au réseau public Fibre Calvados.

Pour savoir comment raccorder votre logement et connaître les offres des opérateurs, suivez le guide !

### Quelques chiffres sur l'entretien à Ranville

#### → Surface entretien espace vert :

- Gazon et Parcs : 20 ha dont 2000 m<sup>2</sup> d'éco-paturage
- Haies : 2000 m
- Massifs : 1800 m<sup>2</sup> (annuel/vivace)
- Autre : 1 ha (débroussaillage/broyage)

#### → 66 suspensions

#### → 2660 plants annuels plantés

#### → 373 m<sup>2</sup> de massif annuel

#### → de massif annuel

C'est sur ces mots que Cédric Guelle, accompagné de Noël Martinais, tous deux agents sur la commune, accueillent les personnes venues pour la traditionnelle balade des fleurs du 9 septembre.

**La technique pour avoir un joli massif ?** Mélanger des plantes vivaces et annuelles, prévoir des plantes de différents volumes et hauteurs et bien sûr penser à l'harmonie des couleurs. On peut même jouer avec les légumes puisque cette année, petite nouveauté, au milieu des parterres de fleurs on pouvait observer de biens jolis poivrons comestibles.

**Une autre recette : Comment se débarrasser des pucerons sans utiliser les produits phytosanitaires ?** Mélanger 5 cuillères à soupe de savon noir avec 1 litre d'eau tiède. Après refroidissement, pulvériser, en pensant à bien «traiter» des deux côtés.

Et tout au long de la matinée, agents et visiteurs ont échangés sur le nom des fleurs, leur entretien, mais également sur des questions personnelles par rapport à son jardin.

Ce moment sympathique et enrichissant s'est clôturé autour d'un cocktail avec la remise du prix de maisons fleuries organisé pour la première année sur la commune. Le lauréat est M. Claude Laze.

Ce concours sera reconduit l'an prochain, et il est souhaitable qu'un grand nombre d'habitants s'inscrive.

Ranville est un joli village bien fleuri, non seulement grâce au travail des agents, mais aussi grâce au travail de chacun des habitants qui contribuent en fleurissant leur propriété à embellir la commune.



## Rentrée de septembre 2017, à l'école élémentaire, les habitudes changent ...

Depuis plusieurs années, la commune s'interrogeait sur le stationnement des véhicules aux heures d'entrée et de sortie des élèves de l'école Pierre Hilly.

Fin juin, une réunion avec des représentants de la commune et des parents élus a eu lieu pour définir une stratégie à mettre en place pour sécuriser la sortie d'école. Afin de respecter la réglementation : en particulier le stationnement interdit (bande jaune) le long du trottoir, des barrières ont été installées, et des agents ont assuré une surveillance, et répondu aux questions des parents.

Une campagne de communication a été mise en place dès le premier jour, en signalant les parkings disponibles à côté de l'école.

Le maire et les élus remercient chaleureusement les parents qui ont accepté sans trop de difficultés ce changement.

Espérons que suite au retrait des barrières, chacun continue à être discipliné et à se garer aux endroits autorisés. Il en va de la sécurité des enfants.





*Cinq femmes, Gaëlle, Florence, Geneviève, Joëlle, Chantal ont créé « Cœur de F'Âmes » en 2014. La complicité, l'humour, la tendresse sont leur moteur, l'improbable et l'hétéroclite, leur clin d'œil.*

*Elles naviguent entre chants du monde, chansons du patrimoine français, textes créés et délires théâtralisés...*

*En bref, elles s'amuse, jouent et leur grand bonheur est de réjouir les spectateurs.*

*Spectacle le 13 octobre 2017 à 20h30 Salle Henri Robin.*

*Un chapeau circulera à la fin du spectacle, le bénéfice sera remis à l'association :*

*Coup d'pouce aux enfants de Lambaye au Sénégal.*

## Agenda 2017

- **Chorale « Cœur de F'Âmes » :**  
13 octobre - Salle Henri Robin - 20h30
- **Soirée théâtre de l'Amicale Laïque :**  
18 novembre - Salle Henri Robin  
« Quand Janine s'en mêle (Comédie policière) »
- **Spectacle de Noël :** 17 décembre - Salle Henri Robin



## LA CARTE SPORT & CULTURE

La carte "Sport et Culture" est une participation financière de la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge pour l'inscription des jeunes de 3 à 18 ans dans une association conventionnée.



Cette carte, calculée en fonction des revenus de la famille, peut offrir une participation pouvant aller jusqu'à 195 €.

Ce dispositif est à la fois un soutien à la vie associative et un soutien aux familles.

### Comment cela fonctionne ?

En 2017, les familles des 33 communes de Normandie Cabourg Pays d'Auge peuvent bénéficier de ce dispositif en fonction de leurs revenus.

L'activité sportive ou culturelle doit se dérouler au sein d'une association ayant passé une convention avec la communauté de communes.

Vous ne réglez que la somme restant à votre charge (5, 20 ou 50 €), la communauté de communes verse ensuite

aux associations la différence entre le montant payé par la famille et le coût de l'activité.

### Où se la procurer ?

La carte "Sport et Culture" sera diffusée uniquement du 2 septembre au 21 octobre 2017 :

- Au pôle Enfance-Jeunesse, rue flet de Graye à Merville-Franceville
- Siège de la communauté de communes, ZAC de la Vignerie à Dives-sur-Mer
- A l'accueil intercommunal à Dozulé, 128 Grande Rue

### Document à fournir

Avis d'imposition 2017 (revenus 2016)

### Renseignements

Mme Claire Rigou

Pôle Enfance Jeunesse

09 67 70 26 63

[c.rigou@normandiecabourgpaysdauge.fr](mailto:c.rigou@normandiecabourgpaysdauge.fr)

## Flash N°39 - Octobre 2017

Conception & réalisation DAUPHIN com imprim - Tél. 02 31 23 60 70

Imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales



## Rédaction & diffusion : Mairie

3, rue des Airbornes - 14860 RANVILLE  
Tél. : 02 31 78 76 08 - Fax : 02 31 78 00 52  
[www.ranville.fr](http://www.ranville.fr) - [Secreteriat@ranville.fr](mailto:Secreteriat@ranville.fr)

